

<b>Nicolas Rime / Olivier Suter, députés</b>		M1043.07
Pourcentage d'utilisation et/ou de production d'énergie(s) renouvelable(s) dans les nouvelles constructions		DEE
		Cosignataires: 11
Reçu SGC: 14.12.07	Transmis CHA: ---*	Parution BGC: déc. 2007

### Dépôt

Nous demandons que toute nouvelle construction publique ou privée utilise et/ou produise – par rapport à sa consommation totale d'énergie – un pourcentage minimal d'énergie(s) renouvelable(s). Ce pourcentage est à déterminer (...20 % ?, 30% ?, 40% ?...).

### Développement

Ultérieurement.

\* \* \*

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).